



Analyse des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs dans le monde

AFRIQUE DU SUD

L'Afrique du Sud fait partie du top 10 des producteurs de vin. Même si, avec une production annuelle comprise entre 10 et 15 millions d'hectolitres, elle reste derrière les leaders du secteur. Elle occupe une place prépondérante dans la fourniture du marché mondial de vin en vrac, notamment blanc. La taille de son marché intérieur, où la consommation de vin est faible et la maîtrise technique de son vignoble laisse entrevoir une marge de progression de la production non négligeable, si toutefois la filière parvient à se soustraire des difficultés d'approvisionnement en eau.

FranceAgriMer et le CNIV ont commandé une étude permettant de rendre compte de l'état de la concurrence sur le marché mondial du vin à partir de l'analyse détaillée des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs de vins dans le monde (monographies de la France et de ses concurrents majeurs). Une étude similaire avait été réalisée par cabinet Ernst&Young entre 1998 et 2000 pour l'Onivins. Ces précédentes monographies ayant été réalisées il y a environ 15 ans, il est apparu utile de renouveler l'exercice, dans un contexte jugé de plus en plus concurrentiel.

Les investigations ont été menées à partir d'un recueil de données et d'entretiens en 2014 et 2015 pour le groupement de cabinets Agrex Consulting/Sève Conseil/Efeso Consulting. Cette étude a porté sur dix pays présentant des caractéristiques relativement contrastées et des perspectives de développement variables : Afrique du Sud, Argentine, Australie, Chili, Chine, Espagne, Etats-Unis, France, Italie et Nouvelle-Zélande.

Dans cette synthèse, le travail sur l'Afrique du Sud est exposé.

1 • Contexte macro-économique

L'Afrique du Sud est la 31^{ème} puissance économique mondiale. C'est la deuxième économie du continent africain derrière le Nigéria.

Le pays possède de nombreuses ressources minières (or, diamant, platine, charbon,...) et joue le rôle de principal moteur économique de la partie Sud du continent africain.

L'Afrique du sud a noué des liens très forts avec la Chine qui est à la fois son premier fournisseur et son premier client. Alors qu'elle était positive en 2012 et 2013, la balance commerciale de l'Afrique du Sud est aujourd'hui négative à cause de l'augmentation des importations des produits pétroliers et à haute valeur ajoutée et de la baisse des prix des produits miniers exportés. La relative volatilité du rand sud-africain, notamment face au dollar et à l'euro, peut fortement accentuer, dans un sens ou dans l'autre, les équilibres économiques du pays. Durant les années 2012-2013, elle a permis une bonne progression des exportations de vins.





L'emploi reste une des premières préoccupations en Afrique du Sud avec un taux de chômage de plus de 25 % et de près de 65 % chez les 15-24 ans.

L'Afrique du Sud a été marquée par un régime d'apartheid de 1948 à 1991 ce qui a isolé le pays en termes politique et économique, limitant notamment le développement du commerce extérieur.

Afrique du Sud

31^{ème} puissance économique mondiale

Chiffres-clés 2015 et prévisions

- 54 millions d'habitants (+1,5 %)
- 13 200 \$US PIB/habitant (+1,3 %)
- Dette publique 48 % du PIB
- 25,9 % taux de chômage
- Inflation +4,6 %

Répartition du PIB par secteur

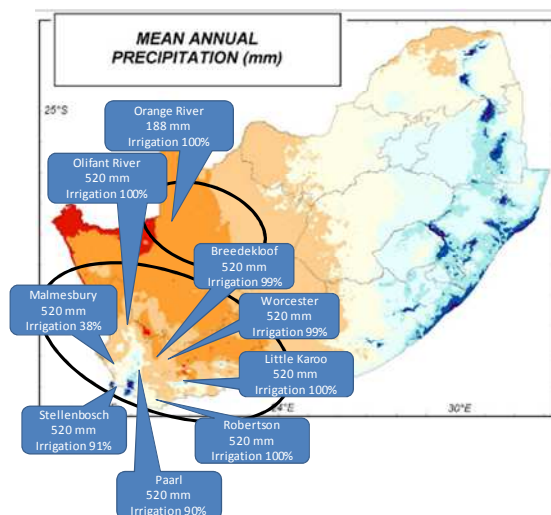
68 %	30 %	2 %
Services	Industrie	Agriculture

Commerce extérieur

- 39^{ème} exportateur mondial
- 33^{ème} importateur mondial
- Balance commerciale -4 milliards \$US

Source : OCDE données 2015

River est en milieu semi-désertique avec des précipitations très faibles (moins de 200 mm de pluie par an) qui obligent à une irrigation systématique (100 % du vignoble est irrigué) et un ensoleillement conséquent de plus de 3 700 heures par an. Au total, 88 % du vignoble sud-africain est irrigué.



Source : University of Kwazulu-Natal

La problématique de l'eau en Afrique du Sud est majeure pour ce pays semi-aride, deux plans de maîtrise de l'eau ont été mis en place récemment pour un management plus efficace de la ressource et le partage de l'eau entre les différentes activités.

Les vents importants qui balaient les vignes limitent l'humidité et le développement des maladies dont la pression est relativement faible, limitée au botrytis et au mildiou, et bien maîtrisée avec des traitements préventifs. Le phylloxera est présent en Afrique du Sud et la lutte consiste en un greffage sur porte-greffe résistant.

2 • Environnement agro-climatique

Au sein du vaste territoire d'Afrique du Sud, la culture de la vigne se concentre dans deux endroits : la région du Cap et l'Orange River, qui offrent des profils climatiques bien distincts. Le Cap occidental bénéficie d'un climat de type méditerranéen avec une pluviométrie de 520 mm par an et d'un ensoleillement d'un peu plus de 3 000 heures par an. A l'inverse, le vignoble de l'Orange

3 • Potentiel de production de la filière sud-africaine

Une filière en perte de vitesse

Plantée dès le XVII^{ème} siècle, le vignoble sud-africain est un des plus vieux vignobles du Nouveau Monde. Avec 99 000 hectares en 2014, la superficie du vignoble est l'une des



plus faibles des 10 pays étudiés. Depuis 2007, le solde des plantations par rapport aux arrachages est négatif avec une perte de 1 000 à 1 500 hectares par an.

Un vignoble à deux vitesses

Il y a deux modes de conduite de la vigne en Afrique du Sud :

- Le bush vine (gobelet) correspond au mode de plantation traditionnel et ne concerne désormais que les vieilles vignes, ou celles à très haute valeur ajoutée. Ce mode de plantation représente 15 % du vignoble sud africain et ce chiffre est en diminution.
- Le système de conduite palissé est majoritaire en Afrique du Sud. Il permet des rendements plus élevés, mais demande un investissement plus important pour mettre en place l'irrigation (obligatoire avec ce système) et le palissage. Il permet la mécanisation de la vendange qui se développe en Afrique du Sud. En effet, on estime à près de 60 % le taux de vendanges mécaniques.

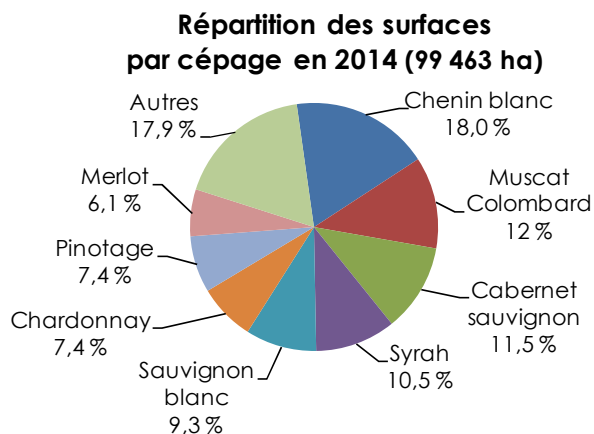
Le vignoble sud africain est différencié selon la couleur du vin. En effet, les vignobles blancs sont relativement jeunes avec une majorité des vignes ayant 4 à 10 ans, avec une conduite palissée dans des propriétés de moyennes à grandes surfaces, plutôt situées dans la zone du Cap. Les vignobles destinés à faire du vin rouge sont situés plus au Nord, dans des entreprises moins capitalistiques, dans des systèmes de bush vines et avec une moyenne d'âge de vignes située entre 11 et 15 ans.



Source : SAWIS

Un vignoble qui donne la priorité aux cépages internationaux

L'encépagement est principalement tourné vers les cépages internationaux alors qu'il n'existe qu'un seul cépage autochtone : le pinotage. Le vignoble est majoritairement planté en blanc avec une dynamique de plantation plus importante qu'en rouge. Les cépages blancs représentent 55 % de la surface plantée, mais 66 % de la récolte, du fait de rendements beaucoup plus élevés que les cépages rouges.



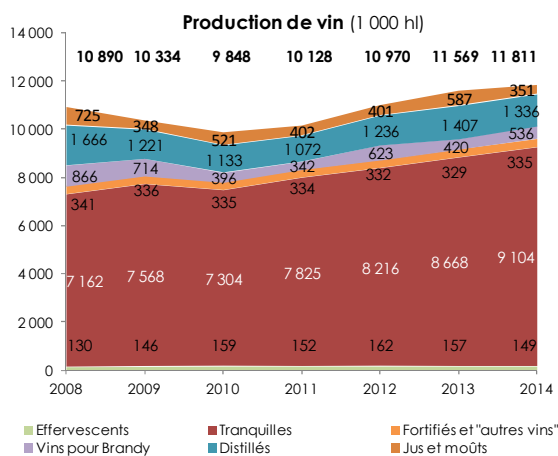
Source : SAWIS



Récolte : une moyenne quinquennale de 10,8 millions d'hectolitres entre 2010 et 2014

La récolte en Afrique du Sud atteint 11,9 millions d'hectolitres en 2014 (jus et moûts compris), elle est en augmentation constante depuis 2010.

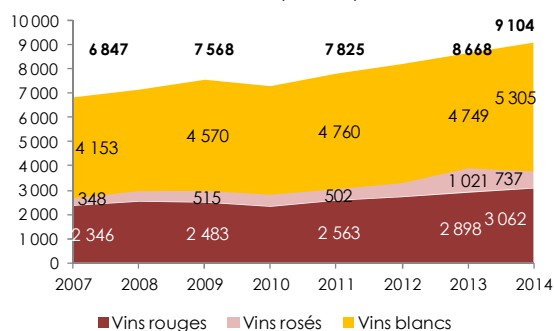
L'Afrique du Sud ne fait pas partie des gros pays producteurs du Nouveau Monde puisque sa production reste inférieure à celle des Etats-Unis, du Chili, de l'Argentine et de l'Australie. Elle est loin des producteurs européens, mais avec plus de 11 millions d'hectolitres produits, elle se positionne comme faisant partie de la nouvelle dynamique entrevue ces dernières années. L'Afrique du Sud serait ainsi le 9^{ème} producteur de vin mondial derrière la Chine selon les données officielles (mais la production chinoise reste difficile à évaluer).



Source : SAWIS

La production sud-africaine est surtout constituée de vins tranquilles (77 % du total en 2014). Les vins effervescents ne représentent que 1,3 % des volumes et sont moins importants que les vins fortifiés (3 %). Le marché de substitution reste important (19 %), réparti en 3 % de jus et moûts, 11 % distillés et 5 % de brandy, mais il a fortement baissé depuis 2000.

Production de vin tranquille par couleur (1 000 hl)



Source : SAWIS

La structure de production des vins tranquilles se répartit en 58 % de vins blancs, 34 % de vins rouges et 8 % de vins rosés, chiffres qui évoluent rapidement d'une année sur l'autre.

Les Wines of Origin occupent une part grandissante dans la production du pays depuis 2004. En 2013, ils représentaient 50 % de la production totale.

CHIFFRES DE LA VITICULTURE MONDIALE PLACE DE L'AFRIQUE DU SUD (DONNEES 2015)

Surface > 7,5 millions d'hectares de vigne dans le monde

Dont l'Afrique du Sud 1,7 %

Récolte > 275 millions d'hectolitres dans le monde

Dont l'Afrique du Sud 4 %

Source : OIV

Un rendement moyen parmi les plus élevés

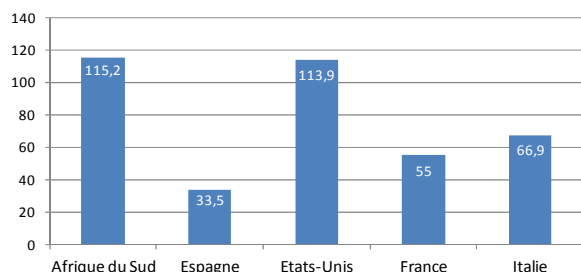
L'Afrique du Sud a un rendement moyen de 115 hl/ha, soit le rendement le plus élevé des pays étudiés. Il existe cependant de fortes disparités entre les régions puisqu'il varie entre 73 hl/ha pour le Stellenbosch et

Analyse des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs dans le monde



217 hl/ha pour l'Orange River (principalement planté en Colombard).

Rendement moyen en hl/ha



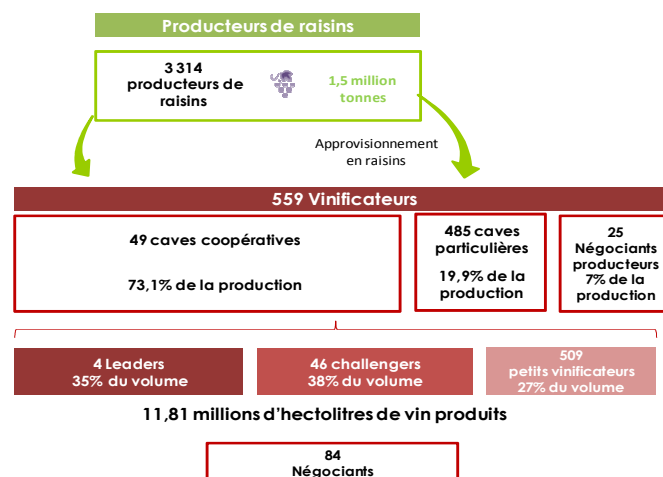
Source : monographies Afrique du Sud Agrex C/Seve C/Efeso C

Adéquation de l'offre et de la demande

L'Afrique du Sud a le ratio stocks sur vente le plus faible des pays étudiés. Les stocks ne représentent que 50 % des ventes en 2014. La commercialisation a baissé entre 2007 et 2011, mais renoue avec la croissance depuis 2011. Cette hausse est en grande partie due à la progression des exportations, qui ont augmenté de 20 % entre 2007 et 2011. Sur le marché sud-africain la variable d'ajustement passe par le brandy : quand les stocks de vins sont trop importants, ils sont distillés.

4 • Structure de la filière et coûts de production

La filière sud-africaine de production de raisin repose sur de grandes exploitations, de plus en plus mécanisées. Seuls 37 % des producteurs possèdent moins de 7,5 hectares. La taille moyenne des exploitations a rapidement progressé en passant de 23 hectares en 2004 à 30 hectares par exploitation en 2013.



Source : monographies Afrique du Sud Agrex C/Seve C/Efeso C

Le nombre d'exploitations viticoles est d'environ 3 300 en 2013, soit une baisse de 25 % en 10 ans.

La vinification est relativement concentrée avec moins de 50 caves coopératives qui représentent 73 % de la production. Le pays compte en tout 560 vinificateurs, chiffre stable depuis 10 ans, mais avec une baisse des caves coopératives au profit des caves indépendantes. Les quatre premiers groupes coopératifs produisent 35 % du vin sud africain.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES QUATRE PRINCIPAUX GROUPES PRIVES PRODUCTEURS DE VIN

	CA 2013 Millions d'€	Volume vin milliers d'hl
DISTELL	687	3 500
KWV	49	100
DGB	48	50
VAN LOVEREN	22	110

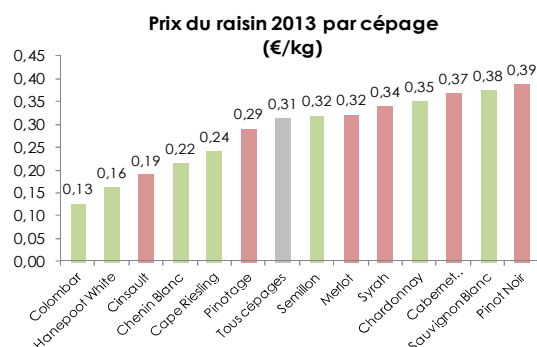
Source : monographies Afrique du Sud Agrex C/Seve C/Efeso C

Analyse des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs dans le monde



Prix d'achat du raisin

Entre 2004 et 2007, le prix du raisin a chuté de 32 %. Il a fortement progressé en 2008 et 2009, mais il tend à se stabiliser depuis. Il est en moyenne de 0,31 €/kg en 2013.



Source : SAWIS

Coût du foncier et coût de vinification

Le prix du foncier varie selon les régions et les équipements d'irrigation. Certaines zones comme le « Triangle d'Or – Stellenbosch » ont des prix nettement au-dessus de la moyenne nationale.

Coûts d'établissement d'un vignoble

	2014 EUR/Ha (moy. basse)	2014 EUR/Ha (moy. haute)
Préparation du sol (défonçage, déforestation...)	438	1 604
Préparation du sol (arrachage)	219	438
Mise en place du palissage dont matériaux	3 472	4 861
Mise en place irrigation dont matériaux	1 389	1 736
Ceps (2600 ceps/Ha) de 11,79 à 13,76 ZAR/ cep	2 128	2 484
Main d'œuvre spécifique implantation (3 ans)	2 819	5 056
TOTAL (hors années improductives et matériaux entretien)	10 965	16 179

Source : SAWIS VinPro

Les coûts d'établissement d'un vignoble sont relativement centrés autour de la moyenne.

Le coût de production du raisin par hectare est directement lié au rendement moyen. La main d'œuvre reste le premier poste de dépense.

Coûts de production du raisin en moyenne nationale

National	2014 EUR/ha
Charges opérationnelles	374
dont semences	5
dont engrais	132
dont pesticides	155
dont herbicides	55
dont matériaux de construction / réparation palissage	27
Coût de main d'œuvre	833
Mécanisation (Carburants, réparations, etc.)	413
Améliorations fixes et dépenses générales	410
Amortissement dont plantations	656
TOTAL	2686
Coût de production au kilo	0,18

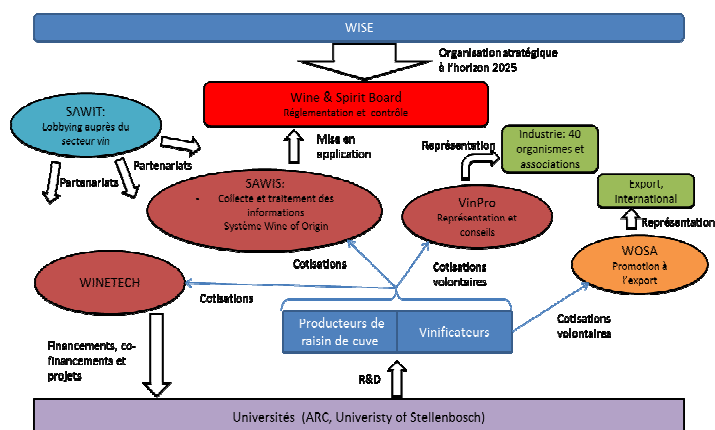
Source SAWIS VinPro

Les coûts de production varient aussi beaucoup selon les zones, les rendements, les modes de conduite, les cépages et les segments.

Les coûts de vinification sont légèrement supérieurs à 1 € par bouteille en 2013 pour la moyenne nationale avec de fortes variations possibles.

5 • Organisation de la filière et structure d'animation

Principaux organismes de contrôle et de promotion



Source : monographies Afrique du Sud Agrex C/Seve C/Efeso C



La filière sud-africaine s'organise autour de la SAWIS, la South Africa Wine Industry Information & System, qui est financée par une taxe payée par les producteurs et les grossistes. La SAWIS délivre l'information sur les vins sud africains et administre le système des « Wine of Origin ». La promotion à l'export se fait sous l'égide d'un seul organisme, le WOSA Wines of South Africa, ce qui permet de coordonner les différentes actions de communication sur les marchés export, avec comme principales zones l'Europe, l'Amérique du Nord et depuis peu l'Asie.

Le VinPro est une organisation qui représente plus de 3500 producteurs de vin et qui s'attache à représenter leurs intérêts, tout en délivrant une information technique à ses membres.

Le Winetech est l'organisme de coordination de la recherche sur la vigne et l'œnologie.

Tous ces organismes sont mis à contribution pour mettre en place le WISE (Wine Industry Strategic Exercise), un plan stratégique à destination de la filière viticole qui doit permettre de constituer un « secteur vin et brandy adaptable, robuste, globalement compétitif et rentable ». Ce plan a pour horizon 2025 et a été finalisé fin 2015.

Le budget de la filière est réparti à part égale entre la recherche et le développement, l'encadrement de la filière et les actions de promotion et de communication. Le budget aval, ramené au volume de vin exporté, est relativement modeste, par rapport aux budgets dont disposent les pays européens par exemple.

6 • Réglementation et incitations

L'Afrique du Sud est un membre récent de l'OIV puisqu'elle a rejoint l'organisation en 2001. Le liquor Products Act 60 de 1989 organise les règles en matière de production de vin, mais les différents critères restent peu

restrictifs, au regard des réglementations européennes. L'Etat ne fournit pas d'aides à la production de raisin ou de vin.

Entre 2014 et 2015, les droits d'accise sur le vin sont passés de 5 % à 7 %.

La TVA applicable aux vins est de 14 %.

Les vins importés sont soumis à un droit de douane de 25 %. Cependant des accords existent avec l'Union Européenne et les vins européens bénéficient d'un droit de douanes à 0 %. De plus l'Afrique du Sud est un membre fondateur de la Communauté de développement d'Afrique australe et ses membres (15) bénéficient également d'un droit de douanes à 0 % sur les vins.

Réglementation concernant l'étiquetage



Source : monographies Afrique du Sud Agrex C/Seve C/Efeso C

Les normes en matière d'étiquetage sont définies dans le Liquor Products Act 60 de 1989. Elles sont valables pour tous les vins vendus sur le marché local ainsi qu'à l'export. Les vins vendus à l'export doivent aussi répondre aux normes du pays de destination.



Indications obligatoires

- La **dénomination ou classe** des produits « sparkling wine », « perlé wine » et « sweet natural wine » si applicable,
- Le **titre d'alcool en volume** avec l'inscription % suivie de volume ou alcool ou une abréviation,
- Le **nom et l'adresse ou le code** du vendeur responsable du produit,
- Le **volume** de l'unité vendue,
- L'**indication « Contains sulphites »** si applicable,
- Un des **avertissements de santé**,
- **Date d'embouteillage**,
- Le **numéro du lot d'identification**.

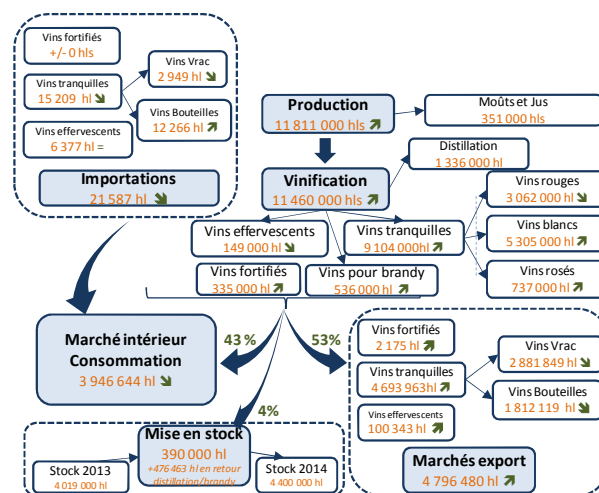
Indications facultatives, par exemple:

- Le terme « Wine of Origin » (ou W.O.) et le nom de l'aire d'origine,
- Le nom de l'Estate et le terme « Estate Wine »,
- La **variété**,
- Le **millésime**,
- Le **nom du producteur**

7 • Marchés

Pour 2014, l'Afrique du Sud a produit 11,8 millions d'hectolitres. Sur les quelques 11 millions d'hectolitres vinifiés, près de 40 % sont destinés à l'export, principalement vers le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France. Les importations pour le marché intérieur sont extrêmement faibles et ne représentent que 20 000 hectolitres. Le marché domestique est évalué à 4 millions d'hectolitres, le reste de la production servant à l'élaboration de brandy et de vins fortifiés.

Synthèse des marchés – Année 2014



Les flèches indiquent l'évolution sur les trois dernières années

Marchés d'importation

ORIGINE DES IMPORTATIONS DE VINS EN AFRIQUE DU SUD EN 2014

Pays	PDM valeur	PDM volume
France	36 %	79 %
Italie	21 %	9 %
Portugal	14 %	5 %
Autres	29 %	7 %

Source : Global Trade Atlas

Les importations sud-africaines de vin se sont considérablement réduites ces dernières années en passant de 105 000 hectolitres en 2005 à 21 000 hectolitres en 2014. La part des vins étrangers représente désormais moins de 4 % de la consommation nationale. La bouteille représente 80 % du volume des importations avec un chiffre stable, ce sont les importations en vrac qui ont enregistré une baisse significative.

Dans le même temps, la valeur des importations a doublé, passant de 10 millions d'€ à plus de 21 millions d'€.



Marché domestique

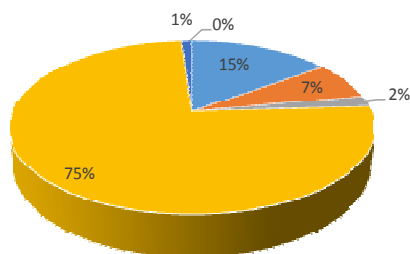
Le marché domestique de consommation de vin représente 4 millions d'hectolitres en 2014, soit 46 % de la production sud-africaine. En Afrique du Sud, le vin ne représente que 17 % de la consommation d'alcool pur, derrière les spiritueux à 18 % et surtout la bière, principale consommation d'alcool pur avec 58 %. Cependant la consommation de vin par habitant est en progression : elle est passée de 6,9 litres par habitant et par an en 2009 à 7,3 litres par habitant et par an en 2014.

La consommation de vin est quasi-exclusivement (plus de 95 %) constituée de vins locaux.

Les vins effervescents représentent environ 7 % de la consommation de vin en Afrique du Sud, 2 % de Cap classique et 5 % de vins effervescents autres. Les vins tranquilles représentent 93 % de la consommation, répartis à 44 % de vins rouges, 38 % de vins blancs et 10 % de vins rosés. Les trois quarts des ventes se font en bouteille en verre, le reste se faisant en Bag-in-Box.

Au sein des circuits de distribution, le circuit Off-trade prédomine, avec 85 % de part de marché. La grande distribution représente 75 % de la vente de vins alors qu'il était interdit de vendre du vin en GMS avant 2000.

Répartition des volumes de vins vendus par circuits



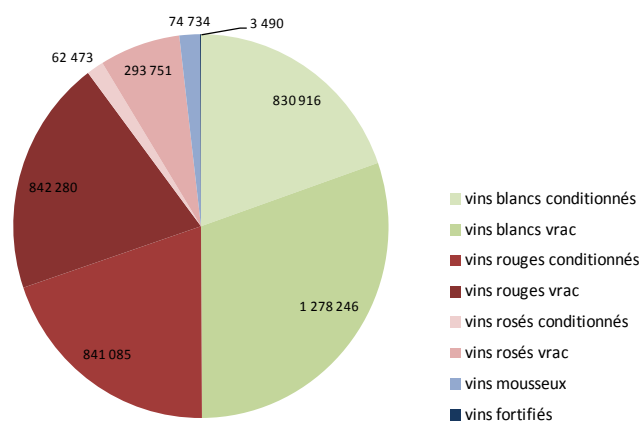
On Trade Cavistes Vte directe GMS et chaînes cavistes on line Monopole

Source : Agrex d'après enquête professionnels 2015

Marchés d'exportation

Les exportations sud-africaines de vin sont globalement en augmentation depuis plusieurs années, avec un pic en 2013 à plus de 5 millions d'hectolitres. Elles sont plus mesurées en 2014 (4,8 millions d'hectolitres), mais avec une meilleure valorisation : 593 millions d'euros, en baisse de 5 % par rapport à 2013 mais en hausse de 4 % par rapport à la moyenne 5 ans.

Répartition des exportations en volume d'Afrique du Sud (en hl)



Source : Global Trade Atlas

Les vins tranquilles représentent la quasi-totalité des exportations en volume comme en valeur. La moitié des exportations sont des vins blancs tranquilles, et près de 40 % des vins rouges tranquilles. Les vins mousseux ne représentent que 2 % du volume et 4 % de la valeur des exportations.

Les vins en vrac représentent 57 % des volumes exportés mais seulement 31 % de la valeur.



REPARTITION PAR CATEGORIE DES VINS EXPORTÉS

Catégorie	Valeur 2014 en millions €	Evolution 2014 vs 2004
Vins tranquilles	568	+33 %
> Dont vins en bouteille	383	+141 %
> Dont vins en vrac	185	+9 %
Vins effervescents	26	+358 %

Source : Global Trade Atlas

L'Europe représente la principale destination des exportations sud-africaines puisqu'elle absorbe 65 % des exportations en volume. Le Royaume-Uni reste le principal client mais sa part ne cesse de baisser (37 % en 2004 vs 23 % en 2014).

Les pays du Nord de l'Europe sont les autres principaux clients de l'Afrique du Sud, avec l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suède qui pèsent respectivement pour 16 %, 6 % et 5 % des volumes.

L'Afrique est le second continent client de la filière sud-africaine, avec la Namibie et l'Angola comme principaux clients, puisque que 12,8 % des vins y sont expédiés.

L'Amérique du Nord pèse, quant à elle, pour 9 % des volumes.

La Russie est le pays qui a vu ses importations originaires d'Afrique du Sud évoluer le plus rapidement, puisque les volumes ont été multipliés par 45 en 10 ans. Cela reste cependant un marché où les exportations sont peu valorisées.

8 PREMIERS PAYS DE DESTINATION DES EXPORTATIONS SUD-AFRICAINES DE VIN EN 2014

Pays	PDM valeur	PDM volume
Royaume-Uni	18 %	23 %
Allemagne	12 %	16 %
Russie	3 %	6 %
Pays-Bas	8 %	6 %
Namibie	4 %	5 %
Suède	7 %	5 %
Etats-Unis	5 %	5 %
France	2 %	5 %

Source : Global Trade Atlas

8 • Enjeux et compétitivité

La filière sud-africaine possède de nombreux atouts :

- Une maîtrise de la production de plus en plus importante avec une mécanisation et une irrigation en croissance, permettant à la filière d'avoir les plus hauts rendements du monde.

- Des cépages blancs qui ont un potentiel d'utilisation multiple, du vin tranquille au brandy en passant par les effervescents ce qui permet une rapide adaptation aux marchés.

- Des coûts de production du raisin et de vinification relativement bas.

- Le premier producteur national (Distell) a une dynamique très positive qui permet une progression du chiffre d'affaires de la filière.

Elle est néanmoins confrontée à des enjeux importants, tant sur son marché intérieur qu'à l'export. Le marché domestique reste relativement étroit, avec un profil de consommateurs assez ciblé (population blanche aisée). Il est nécessaire de mettre en



place une stratégie afin de développer la consommation de vins auprès de la nouvelle classe moyenne afin d'être moins dépendants de l'export. La consommation de vin est quasi-uniquement d'origine nationale, son potentiel de progression est important.

A l'export, la filière peut profiter de sa position privilégiée en Afrique pour conforter ses parts de marchés.

La bonne dynamique en valeur, particulièrement visible sur les marchés nord américains, suédois et belge doit être maintenue.

Un enjeu pour la filière est également la baisse du vrac, au profit de la bouteille, ainsi que la mise en place d'une offre visible de vins effervescents, marché en croissance partout dans le monde.

L'œnotourisme est une piste à exploiter, notamment à destination des touristes étrangers.

Le plan WISE Wine Industry Strategic Exercise se met en place. Ce plan permettra au secteur d'avoir des lignes directrices communes pour tous les acteurs. Il faudra voir si les stratégies développées portent leurs fruits dans un avenir proche.

Contacts



Julie BARAT : julie.barat@franceagrimer.fr
Baptiste MONTANGE : baptiste.montange@franceagrimer.fr



Marie-Henriette IMBERTI : mhi@cniv.asso.fr